



L'essentiel & plus encore

Sud Aquitaine

Journal des élus de la MSA Sud Aquitaine

N° 23 • Mai 2019

L'agenda des élus

► 21 mai à Escot : conférence « La maladie de Lyme et la leptospirose », en partenariat avec la Chambre d'Agriculture

► 23 mai à Gan - Cave coopérative à 10h : conférence « Peut-on protéger son cerveau? », en partenariat avec l'Association des retraités du Crédit Agricole

► 28 mai à Bosdarros - salle Omnisports à 20h30 : conférence « Les écrans à la maison, une affaire de famille »

► 13 juin à Oloron - Mairie à 14h30 : conférence « Peut-on protéger son cerveau? »

► 14 juin à Auterive à 15h30 : conférence « Peut-on protéger son cerveau? »

► 19 juin à St Lon les Mines : conférence « Les bénéfices de l'alimentation méditerranéenne sur la santé ».

► 20 juin à Benquet à 18 h : conférence « Témoin d'un arrêt cardiaque, comment réagir ? ».

► 27 juin à Roquefort à 18h : conférence « Les bénéfices de l'alimentation méditerranéenne sur la santé ».

► 26 septembre à Aïcirts Lur Berri à 14h30 : conférence sur la prévention du stress en agriculture.

► 5 décembre à St Sever conférence « Les bénéfices de l'alimentation méditerranéenne sur la santé ».

Retrouvez l'agenda mis à jour régulièrement sur sudaquitaine.msa.fr



édito

Je voudrais remercier l'ensemble des délégués, responsables d'organisations agricoles et partenaires, pour leur présence lors de notre Assemblée Générale à Hagetmau. Rendre compte, échanger, nous rassembler ..., tel est le ciment de notre organisation démocratique !

Une moyenne de 2 à 3 actions par pôle, des conférences et réunions d'information réunissant près de 150 personnes, des débats autour du stress en agriculture ... , le bilan de vos actions présenté à l'Assemblée Générale a prouvé votre capacité à repérer les besoins, mobiliser les partenaires et créer du lien social.

Dans quelques mois, en janvier prochain, vont se tenir les élections MSA et nous devons d'ores et déjà aborder les enjeux qui sont liés.

Le premier concerne la diminution du nombre de délégués, en lien avec le redécoupage des cantons, d'où l'importance que tous les territoires soient représentés.



Le deuxième enjeu concerne le taux de participation au vote, duquel pourrait dépendre le niveau d'écoute de l'État lors des négociations de la prochaine Convention d'Objectifs et de Gestion : celle-ci fixant les moyens qui nous sont alloués pour fonctionner.

Nous avons obtenu en 2018 deux avancées importantes en matière d'emploi agricole : l'adaptation de l'ancien TESA au prélèvement à la source et le maintien du dispositif d'exonération pour les travailleurs occasionnels.

C'est là, au plus près du terrain, que nous sommes utiles, c'est là encore qu'il nous faut poursuivre.

Faisons entendre notre voix dans les campagnes, celle du mutualisme, de la proximité et de la solidarité. Je sais pouvoir compter sur vous pour relever le défi.

La Présidente
Chantal GONTHIER

ÉLECTIONS MSA
du 20 au 31 janvier 2020

VOTER — C'est utile !

sur internet ou par courrier

LES DATES-CLÉS DES ÉLECTIONS

- 29 août 2019 : publication de la liste provisoire des électeurs
- 8 octobre 2019 : publication de la liste définitive des électeurs
- 19 novembre 2019 : dépôt des candidatures
- 29 novembre 2019 : publication des candidatures
- du 20 au 31 janvier 2020 : scrutin
- 6 février 2020 : dépouillement

RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Frédéric Veaux, Préfet des Landes, a ouvert l'Assemblée Générale, saluant le rôle de la MSA " dans la mise en œuvre des politiques publiques et l'accompagnement des populations sur les territoires ruraux " .

Pour la MSA Sud Aquitaine, la politique de santé se décline de bien des façons. Elle est d'abord un volet essentiel de la protection sociale agricole. Elle soutient aussi une démarche de prévention individuelle et collective ancrée sur les territoires et relayée par les élus. Enfin, elle constitue une orientation majeure de l'accompagnement des actifs agricoles. « La santé au coeur des préoccupations de la MSA » est la thématique qui a constitué le fil rouge de l'Assemblée Générale du 12 avril dernier à Hagetmau. Illustrations.

Zoom sur ..

L'aide au répit pour épuisement professionnel

Malgré l'arrêt de son financement par les pouvoirs publics, la MSA Sud Aquitaine a fait le choix de reconduire en 2018 et 2019 le dispositif de soutien des exploitants et salariés agricoles en situation d'épuisement professionnel. Pour exemple, 4500 heures de remplacement ont pu être financées en 2018, de même que l'organisation de séjours vacances pour des familles d'exploitants.

L'accès aux droits maternité

Une démarche personnalisée vers les exploitantes agricoles ayant déclaré une grossesse a été mise en oeuvre en 2018 , relayée par les élus : l'objectif étant de les informer de leurs droits, au regard notamment de l'allocation de remplacement maternité et paternité.

La santé et la sécurité au travail

Un budget de plus de 600 000 € a été consacré en 2018 pour accompagner les entreprises et exploitants agricoles dans une démarche d'amélioration des conditions de travail et de sécurité : une orientation de travail illustrée par des témoignages vidéos réalisés au sein de l'ESAT de Nonères, l'entreprise Tom d'Aqui à Parentis-en Born et Patxi Castro paysages à Mouguerre.

Des associations investies en faveur de la santé

Association créée en inter-régimes avec la Carsat, l'Asept Sud Aquitaine développe sur les territoires des actions d'éducation sanitaire vers les plus de 55 ans : 416 actions ont été initiées en 2018 pour un public de 7 500 personnes.

Autre développement de la politique de santé en Sud Aquitaine :

- l'insertion dans l'emploi des personnes handicapées, comme en témoignent l'Association Agrirenfort et le soutien aux ESAT agricoles (Établissements de Service et d'Aide par le Travail),
- un partenariat avec les services de remplacement pour apporter des réponses aux exploitants en cas de maladie, accident, maternité ...
- la téléassistance et le maintien à domicile avec Présence verte Sud Ouest, qui recense 5700 abonnés.



« Peut-on protéger son cerveau ? », une question majeure sur laquelle est intervenu le Docteur Christian Pougel, médecin prévention et santé publique à la MSA Sud Aquitaine, à la grande satisfaction du public.



Parce que l'Assemblée Générale constitue un moment important d'information et d'échanges, la MSA Sud Aquitaine a organisé un accueil café autour de différents stands : Présence Verte, ASEPT et Dom'Eval Sud Aquitaine, Agrirenfort et Sud Aquitaine MSA Services...

Les faits marquants de 2018

Les mutualisations d'activité

Chantal Gonthier et Thierry Mauhourat l'ont chacun évoqué : l'année 2018 a été marquée par la mise en oeuvre des mutualisations d'activité avec la MSA Gironde. Un chantier abouti grâce à la mobilisation des salariés, illustrée en vidéos par les témoignages de 4 d'entre eux.

" Ce transfert d'activités entre les deux caisses a occasionné des mouvements de personnel : 46 personnes ont changé de métier en 2018 ", a souligné le Directeur Général. " Nous avons pu observer une augmentation temporaire des délais de traitement de certains dossiers. Nous sommes revenus aujourd'hui à une situation plus satisfaisante dans la majorité des secteurs ".

La relation avec l'adhérent

Elle s'organise autour de trois modes de contacts : l'accueil téléphonique, la relation numérique et l'accueil physique. Sur ce dernier point, Thierry Mauhourat a souligné la satisfaction des adhérents au regard de l'accueil sur rendez-vous, qui permet le traitement de dossiers complexes. C'est dans ce sens qu'est intervenu en Mars dernier le déploiement de cette formule sur Pau et St Pierre du Mont, en complément de l'accueil spontané pour les urgences.

Des élus engagés

Pour cette dernière Assemblée Générale du mandat, Christelle Cassen et Corinne De Sales, animatrices de l'échelon local, ont tenu à exprimer leur reconnaissance aux élus MSA :

"Merci à vous, élus MSA qui avez accepté de vous engager et de collaborer avec nous pour développer au plus près des adhérents une dynamique d'actions sur vos territoires.

Tout cela est l'aboutissement d'un travail d'équipe où chacun a appris à se connaître, à partager. Oui, vous avez évolué au fil de ce mandat, et ce qui au départ vous paraissait difficile s'est transformé peu à peu en un exercice évident et utile.

La coopération, les échanges, le respect mutuel, la convivialité nous ont fait avancer. Et si certains s'interrogent encore aujourd'hui sur le rôle de l'élu MSA, le bilan de vos actions en est une illustration évidente".

Une vidéo relatant l'ensemble des actions menées en 2018 a été diffusée. 4 thématiques ont été mises en avant :

✓ **La protection sociale** : réunions d'information sur l'accompagnement des crises et l'emploi de travailleurs saisonniers

✓ **La prévention santé** : conférences et forums sur les maladies cardio-vasculaires, les AVC et « Peut-on protéger son cerveau ? »

✓ **La santé et sécurité au travail** : formation Sauveteur secouriste du travail, ciné-débats et formation « Et si on parlait travail », réunions d'information sur la conduite des engins agricoles et les chutes de hauteur

✓ **L'action sanitaire et sociale** : réunion d'information sur les aides au maintien à domicile, visite de la Maison de Santé et de l'habitat regroupé de Bedous, animations Téléthon.

Quant à la relation numérique, la MSA Sud Aquitaine s'est engagée dans la lutte contre la fracture numérique. 2018 a vu à ce titre le développement de partenariats avec des Maisons de Services Au Public (MSAP) situées en milieu rural. Sur l'ensemble du territoire Sud Aquitain, 19 MSAP proposent aux adhérents du régime agricole une offre d'accompagnement à l'utilisation des services en ligne.

Repères :

- ✓ 6 298 rendez-vous Conseillers en Protection Sociale
- ✓ 3 420 rendez-vous Assistantes Sociales
- ✓ 5 712 accompagnements individuels
- ✓ Services en ligne : 59 390 particuliers inscrits (+ 11%) et 6 905 entreprises inscrites (+17%)



Les élus médaillés

Chaque année, l'Assemblée Générale est l'occasion d'honorer les élus récipiendaires de la médaille agricole pour leur engagement mutualiste. Félicitations à :

Jean BACQUE	de St Boes (Pôle d'Orthez)
Gilbert BARRAQUE	de Rébénacq (Pôle d'Oloron)
Aline BARRERE	d'Oraas (Pôle de St Palais)
Christian BERGEROT	d'Hontanx (Pôle de St Pierre du Mont)
Michèle BERHOCOIRIGOIN	de Gamarthe (Pôle d'Hasparren)
Marie CEDIEY	de Burosse Mendousse (Pôle d'Aire)
Marie-Andrée ETCHEBER	de Pagolle (Pôle de St Palais)
Madeleine FLAMAND	de Sabres (Pôle de Labouheyre)
Jean-Pierre LACAZE	de Labastide Chalosse (Pôle d'Orthez)
Marc LAVIGNE	de Cassen (Pôle de Dax)
Patrice LEGLIZE	de Labastide Chalosse (Pôle d'Orthez)
Daniel PORTE LABORDE	de Monein (Pôle d'Oloron)
Christian PORTAL	d'Uzein (Pôle de Pau)
Edith ROUYER	de Navailles Angos (Pôle d'Aire)

MUGRON et ISPOURE : « Le stress est dans le pré » a séduit son public

Être agriculteur, c'est un métier passionnant, mais aussi un choix de vie parfois mis à mal par la surcharge de travail, l'isolement, les aléas climatiques ou sanitaires ...

Depuis plusieurs années, la MSA Sud Aquitaine propose à ses adhérents différentes créations théâtrales comme support de réflexion et d'échanges autour de ces problématiques.

La dernière en date a eu lieu en Mars avec « Le stress est dans le pré », de la compagnie « Entrées de jeu ».

Jouée à guichets fermés à Ispoure et à Mugron, la pièce a bel et bien suscité échanges et réflexions, certains spectateurs n'ayant pas hésité à monter sur scène pour exprimer leur vision ou ressenti.

Une initiative qui a vu une forte mobilisation des élus MSA des cantons concernés.



TARDETS et MAULÉON : conférence sur la transmission du patrimoine

C'est dans le cadre de la Charte territoriale de solidarité avec les Aînés que se sont tenues à Tardets et Mauléon-Soule deux conférences débats sur la transmission des biens, animées par un notaire et une psychologue.

Un sujet qui suscite beaucoup d'interrogations au sein des familles, comme l'ont prouvé les nombreux échanges.

**Prochaine conférence : mardi 25 juin à St Palais,
à l'espace Chemins Bideak, à 14h.**

Le Tesa simplifié maintenu

La nouvelle est arrivée en fin d'année : la MSA a obtenu des pouvoirs publics le maintien en 2019 de l'ancien TESA (appelé désormais Tesa simplifié). Tous les employeurs agricoles déjà utilisateurs du service Tesa vont donc pouvoir continuer à l'utiliser sans changement en 2019 pour déclarer leurs salariés en contrats courts : CDD inférieur ou égal à 3 mois.

Autre avantage, le Tesa simplifié répond aux obligations liées au prélèvement à la source mis en place depuis janvier 2019.

Le Dossier Médical Partagé (DMP), la "mémoire" de votre santé

Véritable carnet de santé numérique, le DMP regroupe toutes les informations santé : traitements, résultats d'examens, antécédents médicaux, historique de soins, etc... Un atout majeur pour améliorer la coordination des soins et la prise en charge médicale, notamment en cas d'urgence ou d'hospitalisation.

Confidentiel et sécurisé :

Le DMP est un service confidentiel et hautement sécurisé. Le patient garde la main sur les informations de son dossier et décide des professionnels de santé qui en auront l'accès. Banquiers, assureurs, employeurs, laboratoires pharmaceutiques ou même l'Assurance maladie ne peuvent en aucun cas consulter votre DMP.

N'hésitez pas à créer votre DMP :

- à l'accueil de Pau ou St Pierre du Mont,
- sur le site dmp.fr,
- ou auprès d'un professionnel de santé.

La MSA Sud Aquitaine sur Twitter : @msasudaquitaine.fr



LA MSA Sud Aquitaine a ouvert un compte Twitter depuis Décembre 2018. Objectif : valoriser nos actions, les faire connaître aux décideurs, s'informer et partager des informations. Nos événements locaux, nos campagnes de communication, etc... font désormais l'objet de tweets.

Twitter sera également un outil important de la communication sur les Élections MSA 2020.

Nous vous invitons à créer votre compte sur : <http://twitter.com>



En savoir plus sur Twitter :

- ✓ Twitter est un réseau social qui permet la mise en relation de ses utilisateurs.
- ✓ Les Tweets sont des messages courts, 280 caractères maximum, auxquels on peut ajouter des photos.
- ✓ L'intérêt de Twitter est de pouvoir s'abonner à des comptes que l'on veut suivre : celui de la MSA par exemple, mais aussi le compte Twitter d'un journal, d'un élu